



**MINISTÈRE  
DE LA CULTURE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## Localisation

Département : Val-d'Oise

Commune : Omerville

Autres communes :

## R500

Appellation : Eglise Saint-Martin

## Monument(s)

Appellation : Eglise Saint-Martin

Protection : protection mixte

Arrêté : classement le 27/04/1927

Étendue de la protection : Abside et clocher (cad. B 810) : classement par arrêté du 27 avril 1927

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.